



Le jeudi 14 décembre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 8 décembre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Stéphane DELANNOY)

Excusés : Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Dong NGUYEN

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°17-4-7

Affaires Juridiques

Mise à disposition d'un immeuble
Sis à Bondues 889 Avenue du Général de Gaulle
au profit de la Société LMH

Bail emphytéotique

Rapport de M. le Maire,

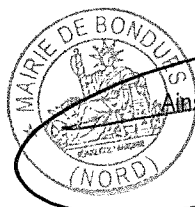
Par délibération en date du 22 juin 2017, le Conseil Municipal a décidé de mettre à la disposition du bailleur social LMH un bien immobilier sis au 889 Avenue du Général de Gaulle au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée de 60 ans en vue de la réhabilitation et de la gestion de 6 logements (4 PLS ou PLUS et 2 PLAI).

Or, pour être valable, la délibération du Conseil Municipal se prononçant sur la prise à bail emphytéotique de l'immeuble appartenant à la commune doit viser l'avis du service des domaines, préalablement consulté sur la valeur locative du bien.

Par conséquent, nous invitons le Conseil Municipal à :

- prendre connaissance de l'avis du service des domaines à savoir une valeur locative du bien fixée à 7 000 € annuel, soit 420 000 € sur toute la durée du bail ;
- confirmer le droit d'entrée à l'euro symbolique payable à la signature ;
- confirmer le versement d'une subvention d'équilibre à 90 000 € et la convention fixant les modalités de celui-ci ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique de l'immeuble sis au 889 Avenue du Général de Gaulle avec le bailleur LMH.

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 28 novembre 2017
Commission générale du 5 décembre 2017



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire